

Conditions générales de vente

L'école de la Productivité se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de l'inscription sont consultables sur le site www.productivlife-formation.com

1. PRÉSENTATION

L'école de la Productivité est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 5 place de la Frénaie, 94470 Boissy-Saint-Leger (France). L'école de la Productivité développe, propose et dispense des formations ouvertes et à distance en mode E-learning (FOAD), sous forme de classes virtuelles ou classes à distance, étant ci-après dénommées "l'Offre de services").

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à l'Offre de services proposé sur le site www.productivlife-formation.com. L'école de la Productivité se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site susmentionné. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de L'école de la Productivité, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que L'école de la Productivité ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de L'école de la Productivité, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. FORMATIONS DU CONTRAT

Le contrat n'est formé qu'au moment de la confirmation écrite de la commande par le client. Le client ne peut pas apporter de modifications à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de L'école de la productivité.

4. PRIX

Les prix sont fermes et mentionnés sur le site www.productivlife-formation.com, fiches produit ou dans les propositions ou conditions particulières. Les prix sont mentionnés avec TVA.

5. PAIEMENT

La facture est établie en fin de formation, sauf dispositions contraires pré-négociées. Le règlement doit être effectué par virement bancaire 3 jours maximum avant l'entrée en formation. Dans la mesure où l'inscription du stagiaire serait tardive, et rendrait impossible le respect des délais susmentionnés, l'intégralité du montant total dû, devra être versé avant l'entrée en formation et une preuve de virement doit être transmis à L'école de la Productivité par email avant l'entrée en formation. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur. En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part de l'OPCA, le client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Conformément à la réglementation en vigueur et en cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, le centre de formation L'école de la Productivité facturera au client les sommes réellement dépensées ou engagées, (article L 6354-1) étant rappelé par ailleurs que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

6. DÉLAIS DE RÉALISATION

Les délais de réalisation des prestations de services sont donnés à titre indicatif dans la proposition faite au client. Le centre de formation L'école de la Productivité s'engage à les respecter au mieux.

7. MODALITÉS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

L'école de la Productivité est seule juge des différents moyens qu'il met en œuvre pour la réalisation de ces prestations. Pour permettre la bonne exécution des prestations, le client s'engage à mettre préalablement à la disposition du centre de formation, toutes les informations et tous les documents utiles à l'analyse de son besoin.

8. FORMATIONS À DISTANCE

8.1. Conditions financières

Les prix applicables sont ceux figurant sur le site internet www.productivlife-formation.com le jour de la commande.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Excellys – L'école de la productivité.

Tous les prix sont indiqués hors taxes et incluant le taux de TVA en vigueur.

8.2 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, L'école de la productivité se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

9 FORMATIONS E-LEARNING

Le E-learning consiste en la dispensation de formations ouvertes et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace digital sécurisé.

Dans le cadre du E-learning, L'école de la productivité consent au Client :

- la transmission par email, de codes d'accès à la plateforme de webconférence via laquelle l'ensemble de la formation sera dispensée. Ces codes sont personnels et ne peuvent en aucun cas être partagés avec une tierce personne.

- la transmission par email, des supports pédagogiques nécessaire au bon déroulement de la formation (exercices, résumés des modules).

10. RESPONSABILITÉ

L'école de la Productivité s'engage à exécuter son obligation avec soin et diligence et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de la formation. L'acceptation des présentes CGV impliquent la prise en compte à la charge du centre de formation d'une simple obligation de moyens. Le client reconnaît en outre que les recherches d'informations, même menées avec les meilleurs soins, ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. Si la responsabilité de L'école de la Productivité était retenue dans l'exécution d'une commande, le client ne pourrait pas prétendre à un dédommagement supérieur aux sommes perçues par ces centres de formation au titre de l'exécution de ladite commande. Le client est seul responsable de l'usage qu'il fait des produits fournis ou des résultats des prestations effectuées par L'école de la Productivité.

Conditions générales de vente

11. MODIFICATION – ANNULATION – RÉTRACTATION

11.1 Le client s'engage à communiquer au centre de formation concerné et par email ou téléphone toute annulation de commande, au moins 72 h ouvrables avant le début de l'action de formation. Dans ce cadre ne sera facturé aucune somme. En cas d'annulation de commande de moins de 72 h ouvrables avant le démarrage de la formation, le centre de formation se réserve le droit de facturer le coût intégral de la formation.

11.2 Dans le cas d'une inscription individuelle (particulier – demandeur d'emploi) L'école de la productivité n'offre la possibilité de remplacer un participant empêché de participer à la formation. Le participant est tenu d'informer L'école de la productivité de toute impossibilité de participer, afin qu'une nouvelle date de formation lui soit proposée.

11.2.1 Dans le cas d'une inscription faites par l'employeur, L'école de la productivité offre la possibilité d'un remplacement intra-entreprise, c'est-à-dire un autre employé ayant le même profil et les mêmes besoins en formation que le premier participant empêché de participer. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 5 jours ouvrés avant l'entrée en formation.

11.3 Enfin, L'école de la Productivité se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation inter-entreprises si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant.

12. CONFIDENTIALITÉ

L'école de la Productivité et le client s'engagent à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de leur personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui leur sont communiquées comme telles par l'autre partie pendant l'exécution d'une prestation de services. Le client s'engage à considérer comme confidentiels les documents, logiciels et méthodes nécessaires à l'exécution d'une prestation de services et dont la propriété relève de L'école de la Productivité.

13. DROITS D'AUTEUR

L'école de la Productivité fournit les documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer.

14. DONNÉES NOMINATIVES

Sauf opposition expresse du client, les données relatives à la formation fournies par le client sont intégrées dans les bases informatiques du centre de formation. Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, il suffit d'adresser un courrier à L'école de la Productivité.

15. FORCE MAJEURE

Les engagements de L'école de la Productivité cessent par suite en cas de force majeure : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de L'école de la Productivité mettant obstacle à l'exécution de leurs engagements.

16. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS

Le droit français est seul applicable. Tous différends et contestations relatifs aux contrats seront, à défaut d'accord amiable, jugés par le Tribunal compétent de Créteil.

17. DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGV sont valables à dater du 1er septembre 2015. L'école de la Productivité se réserve le droit de les modifier à tout moment et sans préavis. Les présentes CGV sont divisibles. La nullité éventuelle d'une de ces conditions n'affecte pas la validité des autres, à condition que la disposition annulée n'ait pas été considérée par les parties comme substantielle et déterminante et que l'équilibre général des accords contractuels soit sauvegardé. L'école de la Productivité et le client devront si possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des accords contractuels. En cas de divergence entre les présentes CGV et les conditions particulières proposées par L'école de la Productivité, les conditions particulières prévaudront.